

**SEGUR DE LA SANTE :
LES PROPOSITIONS DE L'AD-PA POUR ALLER PLUS LOIN**

L'AD-PA rejoint les principales orientations présentées lors de la remise du rapport du Ségur de la Santé, à savoir redonner du pouvoir d'initiative aux professionnels, libérer les structures des contraintes pour se concentrer sur le sens de l'engagement des professionnels et mettre en oeuvre une réforme de simplification (reporting, autorisations, codages, facturation...).

Par ailleurs, si les revalorisations salariales représentent un premier pas pour la reconnaissance des professionnels, l'AD-PA insiste sur la nécessité de les étendre à tous les salariés. Dans l'urgence, cette reconnaissance passe par l'octroi de la prime Covid aux professionnels du domicile et des résidences autonomie ; l'AD-PA a bien noté que B. BOURGUIGNON annonce vouloir passer de la parole aux actes et lui demande de mettre son attention en oeuvre au plus vite.

Concernant, les autres mesures (astreintes médicales, parcours d'admission direct et équipes mobiles...) vont dans le bon sens pour assurer la santé physique des personnes âgées vulnérables.

Pour leur bien-être, l'annonce d'un plan d'investissement de 2,1 milliards € pour permettre de rénover 1/4 des établissements va également dans le bon sens mais reste notoirement insuffisant.

L'AD-PA attend donc une loi Autonomie ambitieuse pour répondre aux attentes des Français.

Cette loi devra comprendre quatre dispositifs essentiels :

- l'observatoire de lutte contre l'âgisme rattaché au Défenseur des droits
- la présence des personnes âgées vulnérables du niveau local aux instances nationales
- un vrai système de compensation des vulnérabilités permettant d'augmenter le nombre de professionnels à domicile et en établissement
- l'évolution de tous les établissements volontaires en domiciles

O. VERAN a eu raison de rappeler qu'il s'agit d'un projet immense et ambitieux et l'AD-PA y prendra toute sa part.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 24

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées